



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le jeudi 18 avril 2024 — Vol. 47 N° 118

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2024

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale

Le jeudi 18 avril 2024 — Vol. 47 N° 118

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	5545
Féliciter Mme Valériane Besombes, lauréate d'un prix Hommage bénévolat-Québec Mme Carole Mallette	5545
Souligner la tenue du Séminaire des profs M. Frantz Benjamin	5545
Souligner le travail de l'organisme JeunesExplos M. Mario Asselin	5545
Souligner le travail du Comité de lutte contre le racisme et la discrimination de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension M. Andrés Fontecilla	5546
Rendre hommage à Mme Diane Charette M. Simon Allaire	5546
Demander au gouvernement de venir en aide au Centre communautaire Ahuntsic M. Haroun Bouazzi	5546
Souligner la 50e Semaine de l'action bénévole M. François Bonnardel	5547
Souligner le succès de la 50e revue sur glace du Club de patinage artistique Saint-Jérôme M. Youri Chassin	5547
Rendre hommage à Mme Lauraine Gagnon Mme Nancy Guillemette	5547
Rendre hommage à M. Roger Barrette M. Eric Girard	5547
Souligner l'excellence du service d'aide en alphabétisation de l'organisme Éduc à tout M. Jean-François Roberge	5548
Souligner le 40e anniversaire du Regroupement des femmes de la Côte-Nord M. Yves Montigny	5548
Dépôt de documents	5548
Dépôt de pétitions	5549
Évaluer les impacts sur la santé et l'environnement du nouveau site de l'école primaire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu	5549
Questions et réponses orales	5549
Accès aux soins de santé M. Marc Tanguay	5549
M. François Legault	5550
M. Marc Tanguay	5550
M. François Legault	5550
M. Marc Tanguay	5551
M. François Legault	5551
M. Marc Tanguay	5551
M. François Legault	5551
Prise en charge des patients via le Guichet d'accès à la première ligne M. André Fortin	5552
M. Christian Dubé	5552
M. André Fortin	5553
M. Christian Dubé	5553
M. André Fortin	5553
M. Christian Dubé	5553
Aide aux producteurs agricoles M. André Fortin	5554
M. André Lamontagne	5554
M. André Fortin	5554
M. André Lamontagne	5554
M. André Fortin	5555
M. André Lamontagne	5555

Table des matières (suite)

Aide aux producteurs agricoles	
M. Marc Tanguay	5555
M. François Legault	5555
M. Marc Tanguay	5556
M. François Legault	5556
M. Marc Tanguay	5556
M. François Legault	5556
Accès à la propriété	
M. Gabriel Nadeau-Dubois	5556
M. François Legault	5557
M. Gabriel Nadeau-Dubois	5557
M. François Legault	5557
M. Gabriel Nadeau-Dubois	5557
M. François Legault	5557
État de vétusté des bâtiments de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal	
M. Vincent Marissal	5558
Mme Sonia Bélanger	5558
M. Vincent Marissal	5558
Mme Sonia Bélanger	5558
M. Vincent Marissal	5559
M. Christian Dubé	5559
Rapport de l'enquête sur les disparités régionales touchant le prix de l'essence	
M. Paul St-Pierre Plamondon	5559
M. François Legault	5559
M. Paul St-Pierre Plamondon	5560
M. François Legault	5560
M. Paul St-Pierre Plamondon	5560
M. Pierre Fitzgibbon	5560
Recours aux agences de placement privées dans le réseau de la santé et des services sociaux	
M. Guillaume Cliche-Rivard	5560
M. Lionel Carmant	5561
M. Guillaume Cliche-Rivard	5561
M. Lionel Carmant	5561
M. Guillaume Cliche-Rivard	5561
M. Lionel Carmant	5561
Motions sans préavis	5562
Demander au gouvernement de reconnaître officiellement la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses	5562
Mise aux voix	5562
Souligner le 100e anniversaire de M. Guy Rocher	5563
Mme Pascale Déry	5563
Mme Michelle Setlakwe	5564
M. Sol Zanetti	5564
M. Paul St-Pierre Plamondon	5564
Mise aux voix	5565
Avis touchant les travaux des commissions	5565
Ajournement	5566

Le jeudi 18 avril 2024 — Vol. 47 N° 118

(Neuf heures quarante et une minutes)

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, bon jeudi matin, chers collègues. Je vous invite, s'il vous plaît, à bien vouloir vous asseoir.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Nous en sommes à la rubrique Déclarations de députés, et, pour cette première déclaration, aujourd'hui, je reconnais Mme la députée de Huntingdon.

Féliciter Mme Valériane Besombes, lauréate d'un prix Hommage bénévolat-Québec

Mme Carole Mallette

Mme Mallette : M. le Président, nous célébrons l'action bénévole, cette semaine, sous le thème *Bénévolat, c'est brillant!*. Chaque citoyenne, chaque citoyen impliqué dans le bénévolat mérite nos remerciements et notre admiration, quel que soit son milieu d'engagement.

Cette semaine avait lieu ici même, à l'Assemblée nationale, la cérémonie de remise des prix Hommage bénévolat-Québec 2024. Je suis fière de souligner qu'une de nos citoyennes, Valériane Besombes, s'est vu décerner le prix Jeune Bénévole pour son implication auprès du Club de soccer d'Ormstown. Dès son arrivée au club, son engagement à 110 % a rendu sa passion contagieuse, et son dynamisme a propulsé le club vers de nouveaux sommets. Son dévouement et son leadership ont eu un effet profond sur la communauté. Elle est devenue une figure incontournable d'inspiration pour les parents des jeunes joueurs.

Chers citoyennes et citoyens de Huntingdon, inspirons-nous de la fougue de Valériane. Choisissez le domaine qui vous convient, et vous réaliserez que ce don de temps vous fera autant ou sinon plus de bien que le bonheur que vous apporterez à votre prochain.

Bravo, Valériane! Bravo aux bénévoles! Merci à vous.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Huntingdon. Et, pour la prochaine déclaration, je reconnais M. le député de Viau.

Souligner la tenue du Séminaire des profs

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, M. le Président. J'aimerais souligner la présence parmi nous des participantes et participants à la quatrième édition du Séminaire des profs. Cette activité éducative de l'Assemblée nationale réunit durant trois jours des professionnels de l'éducation de niveau primaire, secondaire et collégial afin d'approfondir leur connaissance de la démocratie et du parlementarisme. Par des visites guidées, des conférences et des ateliers de travail, nous souhaitons inspirer ces professionnels de l'éducation à devenir de fiers ambassadeurs et ambassadrices de nos institutions démocratiques.

Nous savons à quel point le personnel enseignant accomplit un travail essentiel. Au-delà de la matière enseignée, ce sont bien souvent des façons d'être et d'agir qui sont transmises en classe. La participation de ces pédagogues au Séminaire des profs témoigne de leur sensibilité aux valeurs de citoyenneté et d'engagement et de leur désir d'assumer un rôle de modèle tant auprès de leurs élèves que dans leurs communautés.

Je tiens donc à féliciter ces professionnels de l'éducation pour leur travail au quotidien et je leur souhaite une expérience des plus enrichissantes à l'Assemblée nationale. Bienvenue parmi nous.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Viau. Et je souhaite la bienvenue aux profs ici présents pour le Séminaire des profs.

Maintenant, je vais céder la parole, pour la prochaine déclaration, à M. le député de Vanier-Les Rivières.

Souligner le travail de l'organisme JeunesExplos

M. Mario Asselin

M. Asselin : M. le Président, il me fait plaisir, aujourd'hui, de saluer un organisme qui, bien qu'il soit en dehors de mon comté, fait une belle différence dans la vie des jeunes qui en bénéficient. Je parle de l'organisme JeunesExplos, qui permet à des jeunes de partout dans le Québec de vivre une journée de stage dans le domaine de leur choix, notamment en créant un lien entre les écoles et les différents employeurs. Au total, depuis 17 ans, c'est 25 000 jeunes de secondaire III à V qui ont vécu cette expérience.

Ce matin, j'ai le privilège d'être accompagné d'un jeune stagiaire de JeunesExplos, Maverick Therrien, qui est avec nous dans les tribunes, un élève de secondaire IV de l'école St. Pat's. Alors, je voudrais souhaiter à Maverick, parce que je vais passer la journée avec, une belle journée à l'Assemblée nationale. Et j'espère que cette visite va être bénéfique pour toi dans tes choix futurs.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Vanier-Les Rivières. Et, Maverick, je vous souhaite bienvenue dans votre Assemblée nationale.

Maintenant, je reconnais, pour la prochaine déclaration, M. le député de Laurier-Dorion.

Souligner le travail du Comité de lutte contre le racisme et la discrimination de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

M. Andrés Fontecilla

M. Fontecilla : Merci, M. le Président. Aujourd'hui, j'aimerais célébrer le travail du Comité de lutte contre le racisme et la discrimination de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension à Montréal.

Basé dans l'un des arrondissements les plus multiethniques du Québec, ce comité est né de la volonté qu'avait notre communauté à combattre le racisme et la discrimination, et de justice sociale. Ce projet a réussi à mobiliser une cinquantaine d'organismes et d'institutions autour d'un objectif commun, celui d'assurer la participation pleine et entière ainsi que l'inclusion de tous les Québécoises et Québécois à la vie citoyenne. Que ce soit à travers la recherche, l'offre de formation ou des actions de sensibilisation, ce comité contribue à la construction d'une société plus juste, et c'est tout le Québec qui en sort gagnant. Ce projet est un modèle dont d'autres quartiers et des communautés locales québécoises pourraient s'en inspirer.

Je suis heureux de pouvoir compter sur leur expertise et leur travail dans la lutte contre le racisme et contre toute forme de discrimination dans ma circonscription. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Laurier-Dorion. Et, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à M. le député de Maskinongé.

Rendre hommage à Mme Diane Charette

M. Simon Allaire

M. Allaire : Merci, M. le Président. Il me fait plaisir, aujourd'hui, d'honorer une personne qui se démarque par son implication dans sa communauté depuis son jeune âge, et je parle ici de Mme Diane Charette.

Grâce à sa personnalité remarquable, et je peux en témoigner, les gens qui l'entourent sont heureux de participer à ses initiatives communautaires. Impliquée dans les clubs Optimiste afin de soutenir la cause des jeunes, elle s'est aussi investie dans le programme baseball jeunesse à Sainte-Ursule. Grâce à son implication des 15 dernières années, la FADOQ de Sainte-Ursule a connu une croissance phénoménale et significative, lui valant une reconnaissance exceptionnelle.

Voilà donc une femme d'exception, qui mérite grandement que nous lui rendions hommage aujourd'hui. Alors, l'ensemble de mes collègues se joignent à moi pour dire : Merci, Diane, vraiment!

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Maskinongé. Et, pour la prochaine déclaration, nous allons entendre M. le député de Maurice-Richard.

Demander au gouvernement de venir en aide au Centre communautaire Ahuntsic

M. Haroun Bouazzi

M. Bouazzi : Merci, M. le Président. Dans ma circonscription, on a la chance d'avoir le Centre communautaire Ahuntsic, un des rares lieux à Montréal qui rassemble autant d'organismes sous un même toit. On y retrouve la seule banque alimentaire du quartier et des organismes qui viennent en aide aux familles, aux locataires, aux nouveaux arrivants, aux personnes vulnérables et en situation d'itinérance. L'année dernière, c'est environ 26 000 personnes qui ont pu bénéficier de leurs services.

Pourtant, on risque de perdre ce maillon essentiel du filet social de notre quartier. Le centre de services scolaire de Montréal a annoncé la reprise des locaux d'ici 2025. La perte de ce centre multiservice, dans le contexte actuel de crise de coût de la vie, d'insécurité alimentaire, serait une véritable catastrophe. C'est pourquoi j'appelle le gouvernement Legault à collaborer avec le centre de services scolaire pour offrir aux organismes communautaires un délai supplémentaire de cinq ans, soit jusqu'à ce que des locaux adéquats soient disponibles. Seule cette prolongation permettra de préserver le tissu social et communautaire indispensable pour aider les plus vulnérables dans Montréal.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Maurice-Richard. Et, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à M. le député de Granby.

Souligner la 50e Semaine de l'action bénévole**M. François Bonnardel**

M. Bonnardel : Merci, M. le Président. Partout au Québec, cette semaine, on souligne la 50e édition de la Semaine de l'action bénévole.

Ce qui est merveilleux avec le bénévolat, c'est que tout le monde peut en faire. On compte par centaines de milliers de personnes qui ont fait don de leur temps et de leur expertise gracieusement au service d'une cause ou d'un organisme qui les tient à coeur. Au Québec, le bénévolat ne représente rien de moins que 2,5 millions de bénévoles et 310 millions d'heures d'engagement.

Il n'existe d'ailleurs pas de forme meilleure qu'une autre pour en faire. Que ce soit pour donner un coup de pouce au tournoi de hockey amateur de sa région, participer à la guignolée annuelle, ou encore en faisant les accompagnements pour Nez rouge, tous les moyens sont bons pour redonner au suivant. Quel que soit le nombre d'heures que vous avez à donner ou encore de vos capacités physiques, vous pouvez aider.

Je tiens, par le fait même, à souligner le travail du centre d'action bénévole de chez nous, à Granby, qui fait un travail très important au quotidien.

Et finalement un énorme merci à l'ensemble des bénévoles pour le travail incroyable que vous faites. Cette semaine est pour vous, profitez bien des activités organisées en votre honneur, vous le méritez. Merci.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Granby. Et, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à M. le député de Saint-Jérôme.

Souligner le succès de la 50e revue sur glace du Club de patinage artistique Saint-Jérôme**M. Youri Chassin**

M. Chassin : Merci, M. le Président. Alors, samedi et dimanche derniers a eu lieu la 50e édition de la revue sur glace de Patinage Saint-Jérôme.

Patinage Saint-Jérôme, c'est 70 patineurs et patineuses artistiques et 220 qui sont inscrits, là, de trois à 17 ans, qui sont inscrits à Patinage Plus, le programme pour débutants. Et, cette année, l'organisme a célébré son 74e anniversaire, lors de cette revue annuelle, avec une foule record de 800 personnes qui étaient présentes, ce qui témoigne, évidemment, de l'intérêt et de l'admiration que la population a envers nos jeunes et moins jeunes athlètes de la région. Les représentations ont affiché complet. 210 patineurs, patineuses ont présenté des numéros pour l'occasion. Certains ont rendu hommage à des numéros qui étaient célèbres, de versions précédentes.

Et je tiens donc à féliciter le président de Patinage Saint-Jérôme, Danyel Laurin, les organisateurs et tous les bénévoles de l'organisme, puisque c'est la Semaine de l'action bénévole. Merci beaucoup.

• (9 h 50) •

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Saint-Jérôme. Et, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à Mme la députée de Roberval.

Rendre hommage à Mme Lauraine Gagnon**Mme Nancy Guillemette**

Mme Guillemette : Merci, M. le Président. À la fin avril, une grande dame, une leader régionale prendra une retraite bien méritée après 40 ans au zoo de Saint-Félicien, Mme Lauraine Gagnon, qui est avec nous dans les tribunes cet avant-midi. Elle aura occupé plusieurs postes au sein de l'organisation, en tant qu'adjointe, au service à la clientèle, ventes, communications et, depuis 18 ans, comme directrice générale de l'organisation. Elle est une femme discrète, humble, mais une femme d'équipe.

À ses débuts, pas d'Internet, elle partait en mission en Europe avec ses cassettes VHS sous le bras et ses valises pas de roulettes. Elle aura posé les premiers jalons du développement touristique régional à l'international pour le zoo de Saint-Félicien, mais aussi pour tout le Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Mme Gagnon, merci pour votre dévouement et votre engagement envers le zoo. La région vous doit beaucoup. Mes collègues... ma collègue du Tourisme se joint à moi pour vous souhaiter une excellente retraite. Merci, Mme Gagnon.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Roberval. Et, Mme Gagnon, je vous souhaite bienvenue dans votre Assemblée nationale.

Nous allons maintenant poursuivre avec la prochaine déclaration, et ce sera celle de M. le député de Groulx.

Rendre hommage à M. Roger Barrette**M. Eric Girard**

M. Girard (Groulx) : M. le Président, je suis fier de me lever aujourd'hui afin de souligner l'anniversaire professionnel de l'un de mes concitoyens. En effet, M. Roger Barrette a célébré le mois dernier sa 45e année de service au sein du réseau de la santé et des services sociaux.

Ayant oeuvré pendant l'essentiel de sa carrière au CISSS des Laurentides, M. Barrette est une véritable ressource pour les organismes jeunesse dans la MRC de Thérèse-De Blainville. En effet, cet organisateur communautaire a l'occasion de jouer un rôle clé en veillant à la concertation du milieu mais aussi à l'accompagnement des différents OSBL du territoire.

Désireux de faire une différence dans notre communauté, Roger Barrette a su mettre sa carrière au service d'un noble objectif, soit l'amélioration de la condition de nos jeunes. Aujourd'hui, je tiens à lui exprimer toute ma reconnaissance de continuer à tout mettre en oeuvre afin de permettre à nos jeunes d'atteindre leur plein potentiel. Merci et bonne continuité, M. Barrette.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Groulx.

J'ai été informé que M. le député de Chambly souhaite intervenir à la place de Mme la députée d'Iberville, en remplacement. Est-ce que j'ai consentement? Consentement. Alors, pour la prochaine déclaration, je cède la parole à M. le député de Chambly.

Souligner l'excellence du service d'aide en alphabétisation de l'organisme Éduc à tout

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, M. le Président. Il me fait plaisir, ce matin, de me lever pour souligner l'excellence du service d'aide en alphabétisation régional Éduc à tout, établi depuis 1985 à Marieville. D'ailleurs, les gens d'Éduc à tout sont présents ici aujourd'hui.

Éduc à tout prouve qu'apprendre, c'est un processus continu tout au long de la vie, et ça se fait avec l'aide de 300 bénévoles... 300 heures par année de bénévolat et beaucoup, beaucoup, beaucoup d'apprenants, qui sont très satisfaits.

Quatre missions sont remplies avec brio : l'alphabétisation, la francisation, l'aide aux devoirs et le soutien technologique. Ça permet aux gens de persévérer dans leurs apprentissages, de leur permettre d'accéder à une profession qui est valorisante, ça leur permet de transformer des échecs en réussites et d'appriivoiser la technologie.

Donc, je veux vraiment féliciter toute l'équipe. Et, au nom de ma collègue Audrey Bogemans, députée d'Iberville, et moi-même, je veux les remercier. Merci beaucoup.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci, M. le député de Chambly. Et je salue l'équipe d'Éduc à tout à votre Assemblée nationale.

Et nous concluons maintenant cette rubrique avec M. le député de René-Lévesque.

Souligner le 40e anniversaire du Regroupement des femmes de la Côte-Nord

M. Yves Montigny

M. Montigny : Merci beaucoup, M. le Président. Ça me fait plaisir, aujourd'hui.

J'aimerais souligner d'abord 40 ans de lutte, 40 ans d'alliance, 40 ans d'espoir pour le Regroupement des femmes de la Côte-Nord. Cet organisme a pour mission de regrouper, de concerter différents organismes afin d'agir solidairement sur l'amélioration des conditions de vie des femmes de la Côte-Nord, entre autres par la défense collective des droits.

Le Regroupement des femmes de la Côte-Nord est sans contredit l'interlocuteur incontournable pour tous les enjeux touchant la condition féminine sur la Côte-Nord. Solidarité, égalité, justice et inclusivité sont les valeurs fondamentales de cet organisme, qui a lancé, d'ailleurs, le balado *Parole de Nord-Côtières* dans le cadre de leur 40e anniversaire. Ce projet, porteur de témoignages inspirants, marque une nouvelle étape dans leur engagement à donner une voix aux femmes de la Côte-Nord, en plus de mettre en valeur le territoire nord-côtier dans toutes ses particularités. Bravo!

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de René-Lévesque. Et cela met fin à la rubrique Déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 9 h 56)

(Reprise à 10 h 04)

La Présidente : Bonjour, mesdames messieurs. Bienvenue chez vous. Le parlement du Québec, c'est chez vous. Messieurs dames les députés, nous allons nous recueillir quelques instants.

Je vous remercie beaucoup. Veuillez vous asseoir.

Nous poursuivons les affaires courantes.

Aujourd'hui, il n'y a pas de déclarations ministérielles ni de présentation de projets de loi.

Dépôt de documents

À la rubrique Dépôt de documents, M. le ministre de la Cybersécurité et du Numérique.

M. Caire : Oui, Mme la Présidente. Permettez-moi de déposer, au nom de mon collègue le ministre de la Justice, les documents suivants : le rapport 2023-2027 du Comité de la rémunération des juges, addenda au rapport 2023-2027 du Comité de la rémunération des juges.

La Présidente : Ces documents sont déposés. À nouveau, M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Oui, Mme la Présidente. Je dépose les réponses aux pétitions déposées en Chambre le 14 mars 2024 par le député de Pontiac et le 19 mars 2024 par le député de Laurier-Dorion.

Je dépose également les réponses du gouvernement aux questions inscrites au feuillet du 14 mars 2024 par le député de Rosemont et le 20 mars 2024 par le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

La Présidente : Ces documents sont déposés.

Pour ma part, je dépose les lettres que m'a fait parvenir M. le premier ministre m'informant des nominations suivantes qui prenaient effet le 17 avril 2024 : M. Mario Laframboise, député de Blainville, à la fonction de whip en chef du gouvernement; M. François Jacques, député de Mégantic, à la fonction de président du caucus du gouvernement.

Et finalement je dépose le nouveau diagramme de l'Assemblée nationale en date d'aujourd'hui.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Dépôt de pétitions

M. le député de Saint-Jean, à la rubrique Dépôt de pétitions.

Évaluer les impacts sur la santé et l'environnement du nouveau site de l'école primaire du secteur Saint-Luc, à Saint-Jean-sur-Richelieu

M. Lemieux : Merci, Mme la Présidente. Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 095 pétitionnaires. Désignation : citoyens et citoyennes du Québec.

«Les faits invoqués sont les suivants :

«Considérant que, le 2 février 2024, le centre de services scolaire des Hautes-Rivières et la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu ont annoncé l'emplacement de la nouvelle école primaire dans le secteur Saint-Luc;

«Considérant que, sans consulter la population, la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a identifié un terrain de 20 950 mètres carrés dans un des derniers milieux naturels jouxtant un boisé destiné à la conservation;

«Considérant que l'identification du site a été faite sans analyse d'impact sur la santé au préalable;

«Considérant que par la résolution n° 2017-09-0654 la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a adopté un plan de conservation des milieux naturels, lequel prévoit la protection et la conservation de 386 hectares de milieux naturels en zone blanche;

«Considérant l'importance des services écologiques rendus par les milieux naturels et que ceux-ci représentent moins de 7 % du territoire de la ville;

«Considérant que ces terrains boisés représentent le seul espace non fragmenté [dans] ce secteur et bénéficient à l'ensemble de la population;

«Considérant qu'il y a d'autres terrains disponibles pour accueillir cette école et que ceux-ci permettraient de gérer de façon plus sécuritaire la circulation des usagers qui, pour la majorité, s'y rendront en autobus; et

«Considérant que la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu veut se positionner comme une ville où il fait bon vivre;

«[...]l'intervention réclamée — Mme la Présidente — se résume ainsi :

«Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de renoncer à ce site et d'évaluer les autres sites en tenant compte des impacts sur la santé et l'environnement.»

Je certifie, Mme la Présidente, que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

La Présidente : Cet extrait de pétition est déposé.

Alors, il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Nous en sommes maintenant rendus à la période de questions et de réponses orales, et je cède la parole, en question principale, au chef de l'opposition officielle.

Accès aux soins de santé

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, dans la sixième année du mauvais gouvernement caquiste, un constat est clair : les Québécoises et Québécois n'ont pas les services auxquels ils ont droit. En santé, c'est un échec partout. Après trois plans de rattrapage en chirurgie, bien, c'est trois échecs. Au 31 mars 2024, la cible à atteindre était 7 600. Bien, on peut constater qu'en réalité c'est près de 12 000 Québécoises et Québécois qui sont en attente d'une chirurgie depuis plus d'un an.

La fameuse promesse, Mme la Présidente, vous vous en rappelez, du 90 minutes d'attente en urgence pour voir un médecin, ce matin c'est trois heures. Les séjours plus de 24 heures sur civière, ça devrait être zéro; bien, c'est 29 % des Québécoises et Québécois qui vont attendre plus de 24 heures sur civière aux urgences. Un médecin de famille par Québécois, par une prise en charge, ça aussi, c'est un échec, il y a moins de personnes aujourd'hui qui ont un médecin de famille qu'en 2018. On parle de prise en charge.

Seule solution que la CAQ avait mise de l'avant, c'était le guichet d'accès à la première ligne, le GAP. Bien, on a appris hier soir que le GAP passe à la trappe, une coupure en santé par le premier ministre, qui, pas plus tard qu'hier, Mme la Présidente, lorsque je le questionnais sur les crédits, il me disait : Il n'y en aura pas, de coupure en santé. Bien, quelques heures après, on a pu voir qu'il va couper en santé, en coupant le financement du GAP, 12 heures à peine après.

Que vaut la parole du premier ministre?

• (10 h 10) •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. Legault : Bon, par quoi on commence, Mme la Présidente?

La Présidente : Par le début.

M. François Legault

M. Legault : Bon, d'abord, on va s'entendre sur une chose, le premier défi qu'on a, en santé, c'est la prise en charge en première ligne. C'est écrit dans tous les rapports qui ont été faits, à partir de Michel Clair, puis tout ce qu'on peut lire. Et, Mme la Présidente, quand on est arrivés, en 2018, il y avait 6,4 millions de Québécois qui étaient pris en charge par un médecin de famille ou un GMF. Aujourd'hui, il y a 7 millions de Québécois qui sont pris en charge par un GMF ou un médecin de famille, donc une augmentation de 600 000.

Mais on va tous convenir qu'il y a 9 millions de Québécois, donc il reste du travail à faire. Qu'est-ce que fait le ministre de la Santé? D'abord, grande nouvelle, il a réussi à convaincre le Collège des médecins qu'à l'avenir les IPS, donc les infirmières praticiennes, vont pouvoir prendre en charge des patients sans être supervisées par un médecin. Je sais que le Dr Barrette avait essayé d'obtenir ça. Nous, on l'a obtenu.

Maintenant, Mme la Présidente, si on parle des listes d'attente, on ne peut pas ignorer, comme partout ailleurs dans le monde, qu'on a eu une pandémie puis on a fait le choix, pendant la pandémie, de reporter des chirurgies. Ça nous a permis de sauver entre 10 000 et 20 000 vies. Quand on regarde les décès au Québec, comparativement au reste du Canada, aux États-Unis, on a eu 10 000 à 20 000 décès de moins. Maintenant, on est en rattrapage pour ces chirurgies. Tout le monde comprend ça.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le premier ministre, il n'est pas en rattrapage, il est en coupures. Il a commencé à couper en santé. Hier, je lui ai posé la question, aux crédits, il dit : Il n'y en aura pas, de coupure, en santé. Là, il veut faire une économie de x millions de dollars en passant le GAP à la trappe. Ça, c'est les coupures. Alors, il n'est pas en rattrapage. Et les chiffres sont clairs. Pour la prise en charge, médecins de famille, en 2018, c'était 6,4 millions de Québécoises et Québécois; sous la CAQ, c'est 6,1 millions de Québécois. Il y en a moins. C'est ça, la CAQ.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Bien, Mme la Présidente, là, je trouve ça ordinaire qu'on fasse peur aux Québécois comme ça.

Des voix : ...

La Présidente : Oui. Je reconnais M. le leader de l'opposition officielle. Allez-y, je vous écoute pour une question de règlement.

M. Derraji : Je vous invite à appliquer notre règlement. Qu'il retire ce qu'il vient de dire. Il ne peut pas dire ça au Parlement. Il a de l'expérience, Mme la Présidente.

La Présidente : Alors, je vous donne raison, M. le...

Une voix : ...

La Présidente : M. le leader adjoint du gouvernement, je vous écoute également.

M. Caire : Le premier ministre énonce des éléments qui sont factuels. On ne retire pas les faits, à l'Assemblée nationale.

La Présidente : Alors, écoutez, je demande la collaboration de tous et chacun. Vous connaissez le règlement. Vous avez raison, faisons attention avec ce mot. Poursuivons dans le respect, je vous prie.

M. Legault : Bon, Mme la Présidente, je le disais tantôt, quand on est arrivés, il y avait 6,4 millions de Québécois qui étaient pris en charge, il y en a maintenant 7 millions. On va ajouter des cliniques d'IPS, qui vont nous permettre d'augmenter ce chiffre-là. Et le ministre de la Santé a mis en place un guichet d'accès pour les personnes qui ne sont pas prises en charge, et, jusqu'à présent, il y a 1 million de personnes qui ont utilisé le GAP. Maintenant, on a une entente avec la FMOQ jusqu'au 31 mai...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...on veut continuer à utiliser le GAP, donc il n'est pas question de le couper.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Bien, Mme la Présidente, le premier ministre peut bien nous dire, répéter : Il n'est pas question de couper, c'est ce qu'il fait. Il a mis en place une solution qui n'est pas une prise en charge. Puis ça, c'est indéniable, les chiffres le disent, du ministère de la Santé, c'est 300 000 Québécoises et Québécois de moins, sous la CAQ, qui n'ont pas de médecin de famille. Ça, c'est implacable. Une fois que j'ai dit ça, il a mis de l'avant le GAP. Là, il veut conserver le GAP, mais il ne veut plus le financer.

Alors, quand il dit : Il n'est pas question de coupure, c'est l'éléphant dans la pièce. On va le nommer, le mot en c, les coupures en santé.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, en parlant de coupures, là, je me garderais une petite gêne, si j'étais libéral. Maintenant, quand on dit que les chefs... les chiffres sont implacables, bien, Mme la Présidente, là, je demande au chef de l'opposition officielle de dire le contraire de ce que je vais dire. 6,4 millions de Québécois qui étaient pris en charge quand les libéraux sont partis, en 2018; il y en a aujourd'hui 7 millions, 600 000 de plus. Ce n'est pas une baisse, ça, c'est une augmentation de 600 000.

En plus, il y a le guichet d'accès. On est en négociation avec la FMOQ. Il y a une entente qui se termine le 31 mai...

La Présidente : En terminant.

M. Legault : ...on veut la poursuivre.

La Présidente : Troisième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, le premier ministre dit : On veut la poursuivre, mais il n'y a plus d'argent, il n'y a plus d'argent. Alors là, on le voit, là le chat vient sortir du sac : un déficit de 11 milliards de dollars. Quand on lui disait : Soyez transparents avec les Québécoises et Québécois, on ne veut pas apprendre à toutes les semaines une mauvaise nouvelle. Hier... Pour la mauvaise nouvelle de la semaine, c'était hier soir, la trappe dans le GAP, Mme la Présidente. Il coupe en santé, alors qu'il avait dit qu'il n'allait pas couper en santé. C'est ça, le gouvernement caquiste, des déficits et des coupures en santé.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Oui. Mme la Présidente, les séries de la coupe Stanley commencent demain, puis il y en a peut-être, des équipes, qui vont jouer la trappe, mais ce qui est clair, c'est que, concernant le GAP, il n'est pas question de couper le financement. On est en négociation avec la FMOQ pour poursuivre cette entente. On a embauché des infirmières pour répondre au téléphone, payées par le gouvernement, puis on va continuer de le faire.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Pontiac.

Prise en charge des patients via le Guichet d'accès à la première ligne**M. André Fortin**

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Mardi, en crédits, quand on a essayé, avec le ministre de la Santé, et comme beaucoup de Québécois, d'obtenir un rendez-vous avec un médecin de famille, la seule solution que le ministre de la Santé pouvait évoquer, c'était le GAP, le Guichet d'accès à la première ligne. La seule option qu'il avait à offrir aux Québécois, là, qui ont besoin d'une consultation médicale, c'était le GAP.

Mardi, le GAP, c'était l'option privilégiée du ministre de la Santé. 48 heures plus tard, à travers le topo d'Alain Laforest, on apprenait, Mme la Présidente, que tous les patients suivis par le GAP risquent de perdre leur prise en charge collective le 31 mai.

Le GAP, là, c'est le bébé du ministre de la Santé. Je peux vous sortir une longue liste de citations du ministre qui dit à quel point c'est fantastique, cette affaire-là. Mais le GAP, c'est aussi le seul panier dans lequel il a mis ses oeufs.

Si le GAP tombe, si, à la dernière minute, il n'est pas capable de s'entendre avec les médecins, est-ce qu'il peut nous dire ce qui va se produire avec tous ces Québécois-là qui comptent sur ce système-là?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je trouve ça intéressant, Mme la Présidente, là, je ne peux pas m'empêcher de faire ça, ce matin, d'avoir écouté le député de Pontiac, en crédits, essayer de montrer que le GAP ne fonctionne pas, puis là de me dire : Pourquoi qu'il faut l'arrêter? Tu sais, c'est... je ne comprends pas, là, je ne comprends pas. Mais moi, je vais vous répondre une chose. Le premier ministre a été très clair, je vais être très clair, je l'ai dit en entrevue ce matin plusieurs fois, le GAP, il est là pour rester.

Je le répète, je le répète, on est en négociation avec le syndicat des médecins. Ils ont dit hier à leurs médecins, ils vont le redire, qu'on veut déchirer l'entente. C'est faux. C'est faux. On est là avec une innovation importante, que tout le monde a saluée, pour être capables, Mme la Présidente, d'améliorer l'accès. Pensez-vous qu'on veut enlever ça, Mme la Présidente?

Alors, écoutez, disons les vraies choses, c'est de la désinformation. Et on va être clairs, Mme la Présidente, on va être très clairs...

La Présidente : M. le leader de l'opposition officielle, je vais vous écouter sur une question de règlement. Laquelle?

M. Derraji : Bien, Mme la Présidente, s'il vous plaît, nous accuser de désinformation... Je sais que... Je sais que ce sont des faits. Je l'invite à retirer, s'il vous plaît, Mme la Présidente.

La Présidente : M. le leader adjoint du gouvernement, je vous écoute également.

M. Caire : Mme la Présidente, je comprends que mon collègue se sent visé, compte tenu de son passé, mais le ministre de la Santé ne parlait pas de l'opposition officielle.

Des voix : ...

La Présidente : Je suis debout, messieurs, je suis debout. M. le leader. Messieurs.

Des voix : ...

La Présidente : M. le ministre, il vous reste 20 secondes.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! M. le député de Marquette, je vous entends. Je vous en prie.

Alors, on va ici clarifier pour les gens qui vous écoutent et qui tentent de comprendre ce qui vient de se passer. M. le ministre de la Santé parlait de désinformation, mais n'imputait pas à un député mais à un tiers.

Ceci dit, il reste des secondes au chronomètre. Poursuivez, je vous prie.

M. Dubé : Et je vais le dire en anglais pour que les libéraux comprennent : «When they go low, we go high.» Merci beaucoup.

Des voix : ...

La Présidente : Bon. Article 32. Article 32, article 37. Vous n'avez... Il y a... Nous avons un règlement sur le décorum. On n'applaudit pas, on ne commente pas après les réponses, et vous le savez. J'aimerais maintenant entendre la question complémentaire. Il n'y a qu'une personne qui a le droit de parole ici. M. le député de Pontiac.

M. André Fortin

M. Fortin : Je rappelle au ministre que le GAP, c'est la seule option qu'il offre aux citoyens. Puis ce matin, là, ce n'est pas nous, c'est la fédération des médecins qui envoie à tous les médecins du Québec une lettre qui dit : Qu'est-ce qui va se passer avec les gens inscrits au GAP, ils vont retourner sur la liste d'attente. C'est ça que les médecins vont dire à leurs patients aujourd'hui.

Vous, là, M. le ministre de la Santé, vous avez envoyé des lettres aux gens, vous leur avez dit, puis vous étiez fier de ça, qu'ils avaient maintenant une clinique, mais tous ces gens-là, aujourd'hui, ils ne savent pas s'ils vont la perdre, puis il y a des médecins qui sont en train, ce matin, d'annuler des disponibilités.

• (10 h 20) •

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Oui, bien, ce qui est vraiment intéressant, le premier ministre l'a dit, premièrement il n'y a pas juste le GAP qu'on a amélioré pour l'accès, le premier ministre a parlé des infirmières. Ça aussi, c'est un beau succès. On a mis plusieurs mesures, et je crois, Mme la Présidente, que, si on regarde ça froidement, je pense que tous les Québécois sont convaincus... et plusieurs médecins, qui m'ont dit comment c'est important de continuer le guichet d'accès, c'est important.

On est en négociation, Mme la Présidente. Puis c'est sûr qu'hier soir le syndicat des médecins, par l'intermédiaire de leurs avocats, ont décidé d'amener ce débat-là de façon publique. C'est leur choix. Moi, j'ai réagi ce matin...

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : ...pour recadrer la discussion. J'aimerais qu'on continue, comme avec la FMSQ...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Votre niveau de désinvolture, ce matin, n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Le ministre a laissé à la dernière seconde sa négociation avec les médecins, puis là il y a 900 000 Québécois, là, qui avaient cru le ministre, qui ont accepté d'être pris en charge collectivement par un GMF plutôt que la promesse que vous leur aviez faite d'avoir un médecin de famille, ce matin tous ces gens-là se font dire qu'ils vont retourner sur la liste d'attente. On n'est plus dans la négociation normale, là. Vous êtes en train de jouer à la roulette avec l'accès de tous ces Québécois.

La Présidente : Je vous rappelle que vous parlez à la présidente. M. le ministre.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Je trouve ça intéressant. Là, j'essaie de voir comment je pourrais être correct avec le député de Pontiac. Habituellement, je respecte assez, là. Est-ce qu'il va peut-être demander un don aux médecins pour aller les défendre sur les lignes de piquetage, comme il le fait avec les agriculteurs? Je ne le sais pas, là. Moi, je ne sais pas...

Des voix : ...

M. Dubé : Mme la Présidente, Mme la Présidente...

Des voix : ...

La Présidente : Bon. Ça va bien? M. le leader, je vous entends. On demeure respectueux, dans les limites de notre code. Je vous invite à poursuivre. Il vous reste 22 secondes. On l'écoute.

M. Dubé : Comme on dit, Mme la Présidente, 22 longues secondes. Alors, allons-y. Les libéraux ont été sur les lignes de piquetage avec les infirmières. Moi, je fais juste demander, aujourd'hui : Est-ce qu'ils vont être sur les lignes de piquetage avec la FMSQ?

Moi, je veux juste que les faits soient sur la table. C'est ce que je fais depuis hier.

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : On va continuer nos discussions avec les médecins, ils sont très professionnels. Le GAP...

La Présidente : En question principale, je reconnais à nouveau le député de Pontiac.

Aide aux producteurs agricoles**M. André Fortin**

M. Fortin : Oui, merci, Mme la Présidente. Si le ministre veut parler de financement politique, il a juste à regarder dans le siège devant lui, puis il peut entamer une bonne conversation.

Mme la Présidente, je veux demander au ministre de l'Agriculture, ce matin, de prendre une approche très différente de ce qu'on a fait, lui et moi, dans le passé. Aujourd'hui, là, dans nos tribunes, il y a des producteurs agricoles, des producteurs agricoles qui vivent des situations très, très, très difficiles. Puis le ministre nous indique, depuis des semaines... depuis des semaines, le ministre nous indique que les producteurs agricoles sont accompagnés par La Financière agricole, qu'il ne faut pas s'inquiéter pour eux.

J'aimerais qu'on regarde le cas de Steve, qui est ici, là. Steve, il est producteur agricole sur la Côte-Nord, il fait partie des 2 600 accompagnés du ministre. Il a passé des mois à travailler sur un plan de restructuration, pour se faire dire, ultimement, que son plan n'était pas accepté, que le seul accompagnement qu'il va avoir, c'est un accompagnement vers la faillite.

Qu'est-ce que le ministre a à proposer à un agriculteur comme Steve qui se pose des questions sur son avenir?

La Présidente : La réponse du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Mme la Présidente, c'est connu, de 2014 à 2017, là, le Parti libéral a définancé le ministère de l'Agriculture de 200 millions de dollars. Ça fait que c'est sûr que moi, quand je suis en Chambre puis j'écoute mon collègue me poser des questions, quand ça vient de l'opposition officielle, j'ai énormément de difficultés à donner de la crédibilité, quand il se lève debout puis quand il parle. Mais il y a une chose qui est sûre, c'est que j'apprécie mon collègue, puis, au fil des mois, j'ai bâti une confiance qui fait en sorte que, depuis un petit bout de temps, quand il se lève, je donne le meilleur de moi-même pour lui donner les meilleures réponses.

Mais là, hier, savez-vous ce que j'ai pris connaissance? Mon collègue, cautionné par son parti, fait une longue liste des choses... de sa sensibilité envers les agriculteurs, les agricultrices, il explique tout ce que le Parti libéral a fait, puis là, bien, si vous voulez qu'on continue à vous aider, cliquez sur «je donne». Puis là ça nous amène sur le site du Directeur général des élections, puis là on peut leur donner des sous.

Mme la Présidente, Mme la Présidente, je suis bouleversé. Quand j'ai vu ça, je ne pouvais pas le croire. C'est une situation qui est très émotive, présentement...

La Présidente : En terminant.

M. Lamontagne : ...on a des gens de qui on doit prendre soin puis on a...

Des voix : ...

La Présidente : Bon, attendez. M. le leader, je vous entends. Là, vous êtes trop bruyants, ce matin. J'apprécierais que nous retournions à l'ordre. Il vous restait deux secondes pour répondre.

Des voix : ...

La Présidente : S'il vous plaît! Il y a une seule personne qui aura le droit de parole ici. M. le député de Pontiac, je veux vous entendre.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, je comprends que ce serait extrêmement difficile pour la CAQ d'envoyer une infolettre à ses membres sur l'agriculture : Aidez-nous à ne faire absolument rien pour régler la crise en agriculture, aidez-nous à s'enfoncer la tête dans le sable bien solidement pendant que filière agricole après filière agricole ferme. Ce n'est pas très gagnant. Mais j'aimerais qu'il se tourne, là, vers les producteurs qui sont ici aujourd'hui puis qu'il leur dise, là. Tout ce que Steve a besoin, c'est 50 000 \$. C'est l'aide d'urgence qui lui avait été promise, et il n'y a pas accès.

Qu'est-ce que vous allez faire pour ce producteur-là et tous les autres comme lui?

La Présidente : La réponse du ministre.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : ...que je m'adresse à tous ces gens-là, là, à qui... tout mon coeur est avec eux, depuis que je suis en poste, puis que je travaille du matin au soir pour les accompagner dans les meilleures conditions possibles.

Il faut que je termine, Mme la Présidente, parce que, ce qu'on a fait, là, d'un bord le MAPAQ a été définancé comme aucun ministère pendant qu'ils étaient au pouvoir, puis là, aujourd'hui, ils se servent des agriculteurs, ils se servent

des difficultés de nos agriculteurs pour engraisser leur caisse électorale. Ça, là, que mon collègue se lève puis ne soit même pas capable de s'excuser de faire ça, j'ai de la misère avec ça, Mme la Présidente.

Ceci étant dit, on vit des situations qui sont difficiles. Puis, une chose qui est sûre, là, on a trois agriculteurs qui sont en haut, il n'y en a pas un qui a la même situation, il n'y en a pas un qui a la même ferme, il n'y en a pas un qui a la même exploitation, Mme la Présidente. Je vais revenir en troisième question.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. André Fortin

M. Fortin : Oui, puis il n'y en a pas un que vous avez aidé jusqu'à maintenant. Hier, là, hier, M. le ministre, j'ai passé la journée avec des producteurs agricoles, O.K., puis il n'y a rien de plus difficile, Mme la Présidente, que de passer une journée... que d'entendre des producteurs agricoles, des gens qui ont donné toute leur vie à une exploitation agricole, des gens qui ont des mains deux fois grosses comme les miennes, là, pleurer, pleurer sur le «stage» en avant de centaines de producteurs. À ces gens-là, on ne peut pas dire que ça va prendre quatre ans, réformer La Financière agricole. Si une de ces années-là sont difficiles, ils sont cuits.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. André Lamontagne

M. Lamontagne : Mme la Présidente, vraiment un gros, gros, gros déficit de crédibilité. Puis je passe quatre heures avec mon collègue aujourd'hui en crédits, je vais avoir l'occasion d'en discuter avec lui.

Ceci étant dit, là, la période qu'on traverse, il y a tout un ensemble d'outils qui sont là pour accompagner chacune des personnes qui sont là. Ce que j'ai dit, c'est qu'à travers les temps particuliers qu'on traverse, à travers les temps difficiles qu'on traverse, s'il le faut, on va aller en accompagnement personnalisé, puis les gens vont être aidés cas par cas.

J'ai pris connaissance des dossiers de chacune des exploitations qui sont là puis je vais demander au président de La Financière agricole, avec son équipe, de s'assurer de communiquer avec chacune des personnes pour faire un suivi puis leur donner le meilleur soutien possible, mademoiselle...

La Présidente : En terminant.

M. Lamontagne : ...Mme la Présidente. Mais on a 29 000 exploitations agricoles, il n'y en a pas une qui est pareille, au Québec, Mme la Présidente.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef de l'opposition officielle.

Aide aux producteurs agricoles

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, l'agriculture est au coeur de notre économie et de toutes les régions au Québec. C'est des milliards de retombées économiques. Ce sont des dizaines de milliers d'emplois, des personnes qui se lèvent à tous les matins pour nous nourrir. Les défis sont nombreux : explosion des coûts, pénurie de main-d'oeuvre, la relève est quasi impossible, lourdeur de la paperasse.

Ce matin, nous avons présents dans les tribunes, ils sont là, fiers agriculteurs, Adrien Papin, relève agricole de Charlevoix; Serge Berthiaume, relève agricole de la Côte-Nord. Le 11 avril dernier, le président de l'UPA, Martin Caron, a dit : «Je n'ai jamais vu un niveau de grogne aussi élevé dans le monde agricole.» Le 11 avril dernier, Audrey-Claude Lemaire, de l'Outaouais-Laurentides, disait : «Ce n'est pas normal que [40] % des producteurs de la relève, mais [...] aussi des producteurs établis, doivent avoir un deuxième emploi hors de la ferme...» Le 8 mars, centre-ville de Rimouski, des manifestants sont venus dire et je les cite : «En ce moment, il y a beaucoup d'agriculteurs et de relève qui ne sont pas capables de vivre de leur ferme, [...] c'est de pire en pire, de jour en jour. Plus on avance dans le temps et moins on voit le bout.»

Ce matin, Mme la Présidente, le premier ministre a l'occasion de s'adresser à deux d'entre eux. Les manifestations font rage partout, dans toutes les régions du Québec. Qu'est-ce qu'il va leur répondre?

• (10 h 30) •

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, on est de tout coeur avec les producteurs agricoles. C'est eux autres qui nous nourrissent.

Mme la Présidente, j'ai eu l'occasion de rencontrer le directeur général de l'UPA et les producteurs maraîchers. On les a aidés parce que l'été 2023 a été catastrophique, il y a eu et des pluies abondantes et de la sécheresse, donc il y a eu des compensations qui ont été données.

Et, comme le disait mon collègue, le ministère de l'Agriculture, pendant que les libéraux étaient au pouvoir, on réduisait les budgets de l'agriculture. Nous, on les a augmentés, Mme la Présidente.

Maintenant, ce que nous disent, et je vais rencontrer... j'ai demandé à rencontrer le président de l'UPA, on nous demande de faire des allègements réglementaires. L'UPA nous a donné une liste. Bon, il y a beaucoup de choses qui touchent à l'environnement, ce n'est pas simple, ce qui est demandé, mais je comprends les agriculteurs de dire : Bien, on importe des produits des États-Unis, avec des normes environnementales moins grandes qu'au Québec, donc comment on peut faire pour être compétitifs? On travaille avec l'UPA, on a travaillé avec l'UPA, puis on va continuer de travailler avec les agriculteurs.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, quand le premier ministre dit : On va continuer, rien pour rassurer M. Papin et M. Berthiaume qui sont ici, dans les estrades. Quand il dit : On est de tout coeur avec eux puis on a fait ce qu'on avait à faire, et quand il dit : Bien, il y a la paperasse qu'on va regarder, c'est faire trop peu des nombreux écueils et difficultés auxquelles ils font face. Ils sont dans la rue.

Il parle du président de l'UPA. Il disait, le 22 mars : «Le soutien [...] n'est pas à la hauteur et les programmes sont insuffisants et mal adaptés aux réalités économiques et climatiques.» Que va faire le premier ministre?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, Mme la Présidente, La Financière agricole, habituellement, dépensait à peu près... donnait de l'aide, à peu près 500 millions, 400, 500 millions par année. On est rendus, cette année, à plus de 1 milliard, plus de 1 milliard. Donc, quand j'entends le Parti libéral dire : On ne fait rien... Un instant!

Donc, oui, il y a encore du travail à faire avec certains producteurs. Mon collègue le ministre de l'Agriculture regarde les productions puis les fermes une par une, parce que c'est différent d'un producteur à l'autre, puis on va les aider selon leurs besoins.

La Présidente : En terminant.

M. Legault : Il y a des problèmes avec les taux d'intérêt, donc on a besoin aussi d'aide temporaire.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Marc Tanguay

M. Tanguay : Mme la Présidente, la réalité est dure. Le premier ministre vient de le dire, il y a encore du travail à faire avec certains agriculteurs. M. Papin, là, oubliez-le, il a fermé. Sous votre gouverne, il a fermé, parce que ça vous a pris des années à reconnaître la crise. Vous n'agissez pas. Vous dites : Il y a une crise, mais vous n'avez aucune mesure à la hauteur de la crise. Vous dites : On est de tout coeur, on va y voir. Ils ne vous croient plus. Ils ne vous croient plus. Pas juste dans ce dossier-là, d'ailleurs.

Que vaut la parole du premier ministre?

La Présidente : M. le chef, n'oubliez pas que vous vous adressez à la présidente. Vous le savez. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, d'abord, il faut rectifier les faits. Quand on regarde le nombre de fermes, au Québec, aujourd'hui il y a 841 fermes de plus qu'en 2019, O.K.? Il y a des productions où on a de la misère à trouver de la main-d'oeuvre, on a de la misère à trouver de la relève. Financièrement, on aide, puis on va continuer d'aider.

Maintenant, il y a beaucoup de réglementation. Quand les libéraux ont été là, pendant 15 ans, ils n'ont rien fait pour alléger la réglementation. Nous, on est en train de le faire, puis on le travaille avec tous les autres collègues.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef du deuxième groupe d'opposition.

Accès à la propriété

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Merci, Mme la Présidente. Ça fait des semaines que je demande au premier ministre c'est quoi, son plan pour que les jeunes familles soient capables de s'acheter une maison au Québec. Hier, j'ai enfin eu une réponse, et c'est dans *La Presse* ce matin. Le plan du premier ministre, c'est des baisses d'impôt.

Alors, ce matin, j'aimerais ça faire un petit exercice de comptabilité avec lui. En ce moment, le prix médian d'une maison au Québec, c'est 439 000 \$. Ça, c'est 68 % de plus qu'au moment où le premier ministre est rentré. Pour acheter une maison à ce prix-là avec, disons, une mise de fonds minimale, il faut donc avoir mis de côté au moins 22 000 \$.

Maintenant, revenons au plan du premier ministre. La moyenne de sa baisse d'impôt pour les Québécois, pour les Québécoises, c'est combien? Bien, c'est 370 \$ par année.

Le premier ministre est comptable, alors j'ai une question de comptabilité pour lui : À 370 \$ par année de baisse d'impôt, est-ce qu'il pourrait me dire combien d'années ça va prendre pour une jeune famille, au Québec, à accumuler assez d'argent pour faire une mise de fonds sur une maison bien ordinaire au Québec?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Mme la Présidente, le problème du logement, c'est un problème qui est complexe, donc on ne peut pas arriver avec des solutions qui sont simplistes. On a besoin d'une série de mesures, une série de mesures.

D'abord, du côté de l'offre, qu'est-ce qu'on a fait? Le ministre des Finances a dégagé 6,3 milliards pour construire plus de logements.

Maintenant, qu'est-ce qu'on a fait aussi? On a travaillé très fort, avec le ministre de l'Économie, pour que les salaires augmentent, que le salaire moyen augmente plus que dans le reste du Canada. On a eu une augmentation des salaires de 24 %.

Maintenant, on a aussi remis de l'argent dans le portefeuille. On a baissé les taxes scolaires, on a baissé les impôts pour 4,6 millions de Québécois.

Donc, on fait des mesures du côté de l'offre, mais là où on a une différence avec Québec solidaire, c'est que le problème principal, c'est du côté de la demande. On est rendus à 560 000 immigrants temporaires. C'est le problème principal de logement qu'on a, puis le chef de Québec solidaire, vous allez le voir dans sa complémentaire, refuse de dire que c'est le problème principal. Il dit : Oui, oui, oui, c'est un petit problème, mais refuse de dire... de nommer le vrai problème. 560 000 temporaires, incluant 180 000 demandeurs d'asile.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Le premier ministre veut débattre d'immigration. Il a l'air de vouloir faire le tour de tous les dossiers où il n'a rien planifié depuis qu'il est au pouvoir. Mais la réponse à ma question, c'est 59 ans. Ça va prendre 59 ans de baisses d'impôt de la CAQ pour avoir assez pour faire une mise de fonds sur une maison bien ordinaire au Québec. Puis à Montréal c'est combien? 132 ans. 132 ans. Les jeunes Québécois, les jeunes Québécoises vont avoir le temps d'être protégés par la loi Française David avant d'avoir assez d'argent pour acheter une maison.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bon, Mme la Présidente, d'abord, je suis de tout coeur avec les personnes qui, effectivement, un, ont de la misère à trouver des logements; deux, voient que le prix des logements a beaucoup augmenté.

Maintenant, le chef de Québec solidaire nous dit : On n'a rien planifié. Bien, je ne sais pas, dans sa boule de cristal, si, il y a deux ans, pas 10 ans, il y a deux ans... Est-ce qu'il savait qu'on aurait 260 000 immigrants temporaires de plus en deux ans? Est-ce qu'il savait ça? En tout cas, moi, je ne le savais pas.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Gabriel Nadeau-Dubois

M. Nadeau-Dubois : Bien, il y a trois ans, en 2021, je critiquais son ministre de l'Immigration, qui venait d'assouplir les critères pour qu'on fasse exploser l'immigration temporaire au Québec.

Parlons-en, des salaires, puisque le premier ministre en parle. Depuis qu'il est là, les salaires ont augmenté de 24 %, au Québec; pendant ce temps-là, le prix des maisons, de 68 %. Puis ce n'est pas fini. La SCHL prévoit des hausses de 16 %, jusqu'à 16 %, à Montréal, d'ici 2026.

Est-ce qu'il s'engage à augmenter les salaires de 16 % d'ici la prochaine élection? Il n'a pas de plan.

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, vous avez vu, Mme la Présidente, que le chef de Québec solidaire n'a absolument rien, mais vraiment rien de concret à proposer. Il mélange, puis il l'a fait tout l'après-midi, hier, le dossier de l'immigration, où

on est allés recruter, on a investi 7 millions pour aller recruter quelques milliers d'infirmières parce qu'on manquait d'infirmières, il mélange ça avec les 560 000 temporaires, qui sont surtout décidés par Ottawa. Mais il n'en veut pas, de chicane sur les compétences entre Québec puis Ottawa. Bien, c'est ça, la décision de Québec solidaire.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Rosemont.

État de vétusté des bâtiments de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Merci, Mme la Présidente. On parle beaucoup de soins aux aînés, ces temps-ci. Tant mieux. J'ai accompagné mon vieux papa de 90 ans, récemment, à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. D'abord, trouver la place, c'est un défi, puis ensuite, quand tu rentres dans la place, penser vraiment que c'est un centre universitaire de soins, c'est un autre défi. Les ascenseurs ne fonctionnent pas. Les portes n'ouvrent pas. Les bureaux ont l'air du décor de *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Le gériatre me dit : Vous êtes chanceux que ce soit ouvert aujourd'hui, on est obligés de fermer deux ou trois fois par année parce qu'il y a des dégâts d'eau. On parle d'un institut de pointe avec des superbons médecins, du personnel dévoué, là où on fait de l'innovation, là où on donne des soins, malgré un environnement épouvantable.

Ma question au ministre : S'il a vraiment 70 millions à donner, là, pour les soins aux aînés, pourquoi il ne le fait pas dans le public pour aider ces gens-là à faire ce qu'ils peuvent faire puis qu'ils ne sont pas capables de faire?

• (10 h 40) •

La Présidente : La réponse de la ministre responsable des Aînés.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Oui. Mme la Présidente, au Québec, il y a deux instituts universitaires de gériatrie, un à Montréal, que je connais très bien, et un à Québec, et il y a deux centres d'excellence pour les soins et services aux aînés, du côté de McGill et du côté de Sherbrooke, et l'ensemble de ces institutions sont localisées dans des bâtiments qui datent des années 30, des années 40. Bien sûr, bien sûr, ils ont besoin de rénovation, et ils ont des enveloppes d'entretien fonctionnel de leurs bâtiments.

Vous arrivez aujourd'hui avec un événement, une journée, un dégât d'eau. Je veux bien, on va faire le suivi auprès du CIUSSS Centre-Sud, qui a la responsabilité de l'institut de gériatrie. Mais moi, je voudrais quand même vous revenir sur le fait que ces instituts sont extrêmement importants, au Québec, ils sont affiliés aux centres de recherche les plus influents au monde, et il faut vraiment continuer de travailler avec les équipes interdisciplinaires qui sont dans les instituts de gériatrie. On parle, aujourd'hui, de problématiques de fonctionnalité, d'équipement. Ne mélangeons pas le travail que les instituts de gériatrie font, au Québec, pour les aînés du Québec.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : La ministre vient exactement de dire ce que je dis, elle me donne raison, ces environnements de travail sont vétustes, à la limite dangereux. Les budgets d'entretien, ça permet de régler les dégâts d'eau. Les dégâts d'eau, là, à l'institut de gériatrie de Montréal, ce n'est pas une anecdote, là, c'est l'état de nos institutions publiques, de nos infrastructures publiques.

Est-ce qu'on peut mettre l'argent là, avant de le donner au privé?

La Présidente : La réponse de la ministre.

Mme Sonia Bélanger

Mme Bélanger : Mme la Présidente, en tout respect, le député de Rosemont est allé à l'institut de gériatrie, j'imagine qu'il est allé au niveau des cliniques externes, il a oublié de rentrer à la porte d'à côté. Je vous invite à retourner faire une visite. Allez au centre de recherche de l'institut de gériatrie de Montréal, qui est un des centres de recherche les plus influents, les plus modernes au Canada, Mme la Présidente. Alors donc, qu'il aille visiter tous les laboratoires qui se retrouvent dans cet institut de gériatrie, qui sont à la fine pointe des technologies et qui innovent au quotidien. Qu'il aille aussi voir ça, parce que ça, c'est important aussi. Quand on parle d'institut de gériatrie...

La Présidente : En terminant.

Mme Bélanger : ...on parle de recherche, on parle d'évaluation. Alors, ils sont là. Puis, pour ce qui est...

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Vincent Marissal

M. Marissal : Depuis deux jours, là, le gouvernement essaie de justifier cette mauvaise idée en disant : Les experts nous disent de faire ça. Bon, bien, c'est parce que, moi, les experts à qui je parle, ils disent : C'est une bonne idée de donner des soins aux aînés, mais faisons ça dans le public.

Alors, si c'est vrai, là, puis c'est probablement vrai, le gouvernement le dit, qu'il y a des études d'experts, bien, est-ce qu'on peut les voir, ces études d'experts? Est-ce qu'on peut voir pourquoi il faudrait absolument aller vers le privé, alors que les gériatres eux-mêmes disent : Faisons ça au public?

La Présidente : La réponse du ministre de la Santé.

M. Christian Dubé

M. Dubé : Bien, je vais mettre le dogmatisme de côté, Mme la Présidente, là, parce que ça fait plusieurs fois que je reviens... que le député de Rosemont revient avec ce point-là : Pourquoi c'est si important de le faire dans le privé? Ce n'est pas ça, le débat, Mme la Présidente, dans ce cas-ci. Ce qui est important, c'est d'être capable de donner un service aux patients, dans les urgences, à une clientèle spécifique que sont nos aînés, être capable d'ouvrir une mini urgence spécialisée en soins gériatriques. J'en ai parlé avec ma collègue, on a rencontré tout le monde au Québec qui peut nous donner leur opinion. On regarde ce qui se fait ailleurs dans le monde, on voit ce qui s'est fait avec les cliniques spécialisées en soins pédiatriques. Les parents, c'est ça qu'ils veulent.

La Présidente : En terminant.

M. Dubé : On va continuer d'écouter les patients.

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le chef du troisième groupe d'opposition.

**Rapport de l'enquête sur les disparités régionales
touchant le prix de l'essence****M. Paul St-Pierre Plamondon**

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, les citoyens ont eu une autre mauvaise surprise ce matin en allant faire le plein. Encore une fois, des hausses soudaines du prix de l'essence partout au Québec. On s'approche du 0,20 \$ de hausse, la pire depuis deux ans, et, dans certaines villes, l'essence frôle maintenant le 2 \$.

Ça fait des années que le Parti québécois demande au gouvernement d'agir sur cette question. On a demandé une enquête de l'Office de la protection du consommateur pour casser le cartel du pétrole. On demande également d'imposer des pénalités financières aux pétrolières pour la fixation des prix. On sait que le Bureau de la concurrence du Canada dort au gaz, c'est le cas de le dire.

Le ministre de l'Économie avait finalement agi sur la question dernièrement, il avait commandé une enquête, et le rapport devait arriver en février dernier. J'ai demandé au ministre où était ce fameux rapport, durant l'étude de crédits, il m'a répondu qu'il l'avait reçu, mais qu'il n'avait pas eu le temps de le lire, après plusieurs semaines sur son bureau. Les gens qui vont faire le plein à 2 \$ ce matin, là, ils se font une idée de l'importance qu'accorde la CAQ à leur quotidien.

Donc, ma question au premier ministre : Pouvez-vous, à la CAQ, prendre 30 minutes de votre temps et lire le rapport? Et pouvez-vous également, du même coup, le rendre public, ce rapport, qu'on travaille sur des solutions à la fixation du prix de l'essence?

La Présidente : Et je vous rappelle que vous vous adressez à la présidente. La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, d'abord, j'espère que le chef du Parti québécois va rester jusqu'à la fin de la période de questions, hein, sans se fâcher trop rapidement.

Maintenant, il nous parle du prix de l'essence. Bien, il faudrait qu'il regarde un peu ce qui se passe dans les autres provinces puis ailleurs dans le monde. Actuellement, il y a des gens qui anticipent que le conflit à Gaza va s'envenimer puis qu'il y aura un impact éventuellement sur la production de pétrole. Donc, il y a une hausse du prix du pétrole brut.

Maintenant, ce n'est pas la première fois que le chef du PQ nous dit ça, là, il dit : Moi, si j'étais premier ministre du Québec, je m'assoierais avec les pétrolières pour leur dire : Oui, mais, au Québec, on va baisser les prix du pétrole. Ça va rester élevé ailleurs, mais moi, là, je vais dire aux pétrolières : Gardons des prix bas, au Québec.

Le vrai enjeu, ce n'est pas le prix du pétrole brut, c'est les marges de profit. Puis, là-dessus, le ministre de l'Économie fait un suivi pour s'assurer que les marges de profit... Mais comment le chef du PQ peut-il faire un lien entre les problèmes géopolitiques puis le prix à la pompe ici, au Québec, où on subit exactement ce qui se passe ailleurs?

La Présidente : Première complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : Mme la Présidente, donc, on est d'accord, le problème, c'est les marges de profit des pétrolières, qui fixent les prix. Le ministre a commandé un rapport, et, à l'évidence, personne ne l'a lu. Ils dorment sur le rapport pendant des semaines.

Est-ce qu'on peut prendre 30 minutes pour lire le rapport? Est-ce qu'on peut le rendre public pour qu'on travaille maintenant sur des solutions qui protègent le consommateur à la pompe?

La Présidente : La réponse du premier ministre.

M. François Legault

M. Legault : Bien, on voit que le chef du PQ est en train de modifier sa question. Sa première question, c'était : Les prix à la pompe ont augmenté ce matin. Là, il est en train de nous dire : Bien, le problème, c'est les marges de profit. Est-ce qu'il est capable de nous démontrer que l'augmentation, ce matin, à la pompe, vient de l'augmentation des marges de profit? Je voudrais quand même, là, avant qu'il lance n'importe quoi, qu'il nous dise où a-t-il pris cette constatation que le problème vient des marges de profit.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : ...la même la première fois, la deuxième fois. Je vais la reposer une troisième fois. Le ministre de l'Économie a commandé un rapport sur la fixation des prix, sur comment on peut encadrer le cartel de l'essence, qui coûte une fortune aux Québécoises et aux Québécois. Il ne l'a pas lu, il me l'a dit en crédits, le rapport est sur son bureau.

Est-ce que vous pouvez lire le rapport? Est-ce que vous pouvez le rendre public? C'est la même question trois fois.

La Présidente : La réponse du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

M. Pierre Fitzgibbon

M. Fitzgibbon : Mme la Présidente, je suis fier que le gouvernement ait été en action, parce qu'on se rappelle effectivement qu'à l'automne dernier on avait demandé à la Régie de l'énergie de faire un rapport et de constater qu'est-ce qui se passait sur les essenceries du Québec par région. Mon collègue le député de la Beauce avait participé aussi à l'exercice. Effectivement, nous avons engagé un expert pour regarder en profondeur ce qui se passe.

J'ai dit hier, en commission parlementaire, que le rapport a été reçu il y a quelques semaines. La procédure est que les fonctionnaires doivent prendre état du rapport. Je vais avoir un rapport la semaine prochaine, je vais en discuter avec eux autres, et on va divulguer en temps et lieu ce qui va se faire.

Au même moment, nous avons demandé au Bureau de la concurrence, à Ottawa, qui est responsable pour les...

La Présidente : En terminant.

M. Fitzgibbon : ...les critiques qui peuvent être faites ou les poursuites qui peuvent être faites, ils font leur travail...

La Présidente : En question principale, je reconnais maintenant le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Recours aux agences de placement privées dans le réseau de la santé et des services sociaux**M. Guillaume Cliche-Rivard**

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, en 2022, il y avait 9 000 travailleuses sociales dans le réseau public, et aux dernières nouvelles il en restait 4 000. On en a perdu plus de la moitié, Mme la Présidente. Je dis qu'on les a perdues, mais, en fait, la grande majorité d'entre elles sont rendues dans les agences privées.

La CAQ dépense des millions à payer au privé pour des services qu'on devrait avoir dans le public. Il y a cinq ans, les agences privées étaient quasi absentes des centres jeunesse. Aujourd'hui, elles sont partout, Gaspésie, Laval, Saguenay, Laurentides, partout.

Le gouvernement a décidé d'interdire le recours aux agences de placement en octobre prochain, dans six mois. Très bien. Or, l'exode continue. Même le ministre de la Santé n'a pas perdu la moitié de ses effectifs, en deux ans, au profit des agences. C'est une catastrophe.

C'est quoi, le plan du ministre?

• (10 h 50) •

La Présidente : La réponse du ministre responsable des Services sociaux.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, merci, Mme la Présidente. Je remercie le député de Saint-Henri—Sainte-Anne pour sa question, qui va me permettre de rectifier les faits, là.

Depuis qu'on est au gouvernement, le nombre d'employés en jeunesse a augmenté de 2 500 ETC, là, équivalents temps complet. Donc, je ne sais pas c'est quoi, l'exode des travailleurs sociaux, donc, qu'il décrit.

Ce qu'on voit actuellement en centre jeunesse, Mme la Présidente, c'est qu'avec la pandémie les jeunes, et les familles qui ont des jeunes à besoins particuliers, beaucoup ont dû mettre un genou à terre et, malheureusement, ont demandé l'aide de l'État pour prendre soin de leurs enfants, et ça, ça a créé des débordements dans les différents centres jeunesse à travers le Québec. Et, pour augmenter le nombre d'intervenants dans ces centres de débordement, on a dû engager des gens en surplus, qui sont effectivement de la main-d'oeuvre indépendante. Il faut s'en occuper, de ces jeunes-là. On ne peut pas les laisser tout seuls, Mme la Présidente.

L'autre option, ça aurait été de demander du temps supplémentaire obligatoire, et tout le monde dans le ministère de la Santé et mes collègues ont fait un effort important pour s'assurer qu'il n'y a pas besoin d'avoir de temps supplémentaire obligatoire, Mme la Présidente.

La Présidente : En terminant.

M. Carmant : Le travail des éducateurs est très difficile, on les respecte, et on évite le temps supplémentaire obligatoire.

La Présidente : Première complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, l'exode au public, je ne l'ai pas inventé, là, c'est dans *Le Devoir*, c'est dans *La Presse*, c'est même dans son cahier de crédits. Alors, six mois pour renverser la vapeur, bonne chance!

Mais ce n'est pas compliqué, Mme la Présidente, une travailleuse sociale à l'échelon 1 va gagner 26 \$ de l'heure avec la nouvelle convention collective, alors qu'on lui offre 65 \$ de l'heure dès sa première année d'expérience dans les agences privées. Pas besoin d'y penser longtemps, Mme la Présidente. On dirait quasiment que c'est fait exprès.

La Présidente : La réponse du ministre.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Bien, alors, voici les chiffres des trois dernières années, là : 2020 à 2021, 9 300 et quelques, là, travailleuses sociales; 2023 à 2024, 9 600 travailleuses sociales dans le réseau de la santé. Donc, je ne vois pas où sont les... la perte de travailleuses sociales.

Donc, l'important, comme je vous dis, Mme la Présidente, c'est qu'on a des... on a dû ouvrir des sites alternatifs dans un contexte d'augmentation de jeunes en centre jeunesse. Nous, on fait tout ce qu'on peut pour éviter le temps supplémentaire obligatoire. Est-ce que vous aimeriez ça, qu'ils fassent du temps supplémentaire obligatoire? La réponse est claire pour nous, c'est non. Et ce que ça prend, c'est de la main-d'oeuvre indépendante. Ce n'est pas la solution idéale, mais c'est la solution pour le moment.

La Présidente : Deuxième complémentaire.

M. Guillaume Cliche-Rivard

M. Cliche-Rivard : Mme la Présidente, j'invite le ministre à aller regarder l'ensemble de la revue de presse sur le dossier, c'est assez clair. Les recours constants aux agences privées auront de graves conséquences. Les jeunes de la DPJ ont besoin de stabilité, pas de passer d'une intervenante à l'autre. L'APTS dénonce même que le réseau devient de plus en plus un modèle carcéral. C'est ça qu'ils disent.

C'est la vision du gouvernement pour nos jeunes plus vulnérables, ça, Mme la Présidente, la prison? Vraiment?

La Présidente : La réponse du ministre. On l'écoute.

M. Lionel Carmant

M. Carmant : Je suis vraiment déçu. Je ne veux pas répondre à ça, là. Sincèrement, là, sincèrement, je vais répondre à ça? Je ne peux pas répondre à ça, Mme la Présidente. Un modèle carcéral? Alors, moi, je suis sorti du réseau de la santé pour implanter un modèle carcéral. Voyons donc! Bien, voyons donc! C'est épouvantable!

Des voix : ...

La Présidente : Du calme, s'il vous plaît! On terminait. Alors, on va laisser terminer en douceur le ministre, s'il le souhaite.

Une voix : ...

La Présidente : Voilà. Cela met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Comme il n'y a pas de votes reportés, nous allons passer à la rubrique Motions sans préavis. Et, pour ce faire, je cède la place au deuxième vice-président de l'Assemblée nationale. Merci. Bonne fin de journée à tous.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, bon jeudi à tous. Alors, nous en sommes à la rubrique Motions sans préavis. Et, pour cette première motion, je reconnais un membre du deuxième groupe d'opposition et je cède la parole à M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne.

Demander au gouvernement de reconnaître officiellement la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses

M. Cliche-Rivard : M. le Président, je demande le consentement de cette Assemblée pour présenter la motion suivante conjointement avec le ministre responsable des Services sociaux, la députée de D'Arcy-McGee, le député des Îles-de-la-Madeleine et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que selon les dernières données de l'INSPQ, entre janvier et décembre 2023, il y aura eu 536 décès reliés aux surdoses des opioïdes;

«Qu'elle rappelle le rôle essentiel des pairs dans la prévention et la réponse aux surdoses;

«Qu'elle reconnaisse le deuil des familles et des proches des personnes disparues des suites d'une surdose;

«Qu'elle encourage le gouvernement à soutenir une collaboration étroite avec les organismes communautaires en réduction des méfaits et les personnes concernées pour venir à bout de ce fléau;

«Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec de reconnaître officiellement la Journée internationale de sensibilisation aux surdoses qui se tient le 31 août de chaque année.»

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Saint-Henri—Sainte-Anne. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Il y a consentement, sans débat, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, il y a consentement, sans débat. Est-ce que... Oui, M. le député.

M. Cliche-Rivard : ...

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, est-ce que cette motion est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Adopté. Alors, M. le député de série Saint-Henri—Sainte-Anne.

M. Cliche-Rivard : Merci, M. le Président. Je demande qu'une copie soit envoyée... une copie de la motion soit envoyée à l'Association québécoise de la promotion de la santé des personnes utilisatrices de drogues ainsi que l'organisme Moms Stop the Harm.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Ce sera fait, M. le député.

Alors, je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du troisième groupe d'opposition et je cède la parole à M. le député de Matane-Matapédia.

M. Bérubé : À la bonne heure, M. le Président. Je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Pontiac, la députée de Verdun et la députée de Vaudreuil, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale prenne acte que les producteurs et productrices agricoles sont confrontés à des hausses du coût des intrants, des taux d'intérêt et de la valeur des terres agricoles qui mettent en péril leurs entreprises;

«Qu'elle reconnaisse que l'agriculture, au Québec, est en crise;

«Qu'elle constate que les trois derniers exercices budgétaires du gouvernement ont consacré moins de 1 % des dépenses à l'agriculture;

«Qu'en conséquence l'Assemblée nationale demande au gouvernement de s'engager à hausser les dépenses en agriculture au-delà du seuil de 1 % dès cette année et pour les années suivantes.»

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint.

M. Caire : Il n'y a pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, il n'y a pas de consentement.

Je suis maintenant prêt à reconnaître un membre du gouvernement et je cède la parole à Mme la ministre de l'Enseignement supérieur.

Souligner le 100e anniversaire de M. Guy Rocher

Mme Déry : Merci beaucoup, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Mont-Royal—Outremont, le député de Jean-Lesage, le chef du troisième groupe d'opposition et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale souligne le centenaire du sociologue et grand bâtisseur du Québec moderne, M. Guy Rocher;

«Qu'elle le remercie pour sa contribution inestimable à l'avancement de la société québécoise, notamment par sa participation à la commission Parent et à l'élaboration de la Charte de la langue française;

«Qu'elle salue également son engagement comme acteur clé de la laïcisation de l'État québécois;

«Qu'elle rappelle le rôle névralgique qu'il a occupé dans la création des cégeps et de l'Université du Québec pour assurer une accessibilité toujours plus grande aux études supérieures en français, et ce, partout au Québec;

«Qu'elle réitère que cette mission est une condition essentielle au développement économique, social, culturel et scientifique du Québec;

«Qu'enfin, elle rende hommage à ce grand intellectuel québécois.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Oui, M. le Président, il y a consentement pour un débat de deux minutes par intervenant dans l'ordre suivant : la ministre de l'Enseignement supérieur, la députée de Mont-Royal—Outremont, le député de Jean-Lesage et le chef du troisième groupe d'opposition.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, je comprends donc qu'il y a consentement pour qu'il y ait quatre interventions et que la durée de ces interventions soit d'une durée de deux minutes. Alors, je cède donc la parole à Mme la ministre de l'Enseignement supérieur.

Mme Pascale Déry

Mme Déry : Merci beaucoup, M. le Président. Le grand philosophe allemand Hegel disait : Aucun homme ne peut surpasser l'esprit de son temps, car l'esprit de son temps est également le sien. Au Québec existe un homme qui a non seulement surpassé l'esprit de son temps, mais également réussi à le façonner. Cet homme, c'est Guy Rocher.

De 1961 à 1966, en tant que membre de la commission Parent, Guy Rocher mène la charge. Il met de l'avant le faible niveau d'instruction et la piètre qualité de la langue française au Québec. Il était urgent de trouver une manière de relever le taux de diplomation des Québécois et de rendre l'enseignement supérieur accessible afin de propulser le Québec vers l'avenir. Le travail de Guy Rocher au sein de la commission mène, en 1967, à la création des collèges d'enseignement général et professionnel. Aujourd'hui, ils sont plus de 175 000 étudiants, répartis à travers 43 cégeps de langue française partout au Québec, à franchir cette première marche de l'enseignement supérieur.

• (11 heures) •

Les conclusions de la commission en main, il préside également son propre comité, chargé de créer une nouvelle université de langue française à Montréal. En 1968, le réseau de l'Université du Québec est ainsi lancé, et, dans la foulée, en 1969, l'Université du Québec à Montréal. 56 ans plus tard, c'est près de 100 000 Québécois qui suivent des études universitaires dans un des 10 établissements du réseau de l'Université du Québec.

Cette vision qu'a portée Guy Rocher, cette façon qu'il a eue de surpasser l'esprit de son temps demeure un succès retentissant, une évolution sans précédent de la façon de concevoir l'enseignement supérieur au Québec. Il s'est senti obligé, en 1968, de publier le tout premier ouvrage, intitulé *Introduction à la sociologie générale*, en langue française, puisque les étudiants francophones n'avaient pas droit... n'avaient droit qu'à des manuels de sociologie en anglais.

Il y a cinq jours, j'avais le privilège d'entendre ici même le discours du premier ministre de la République française, Gabriel Attal. Il a dit, et je cite : «Certains pensaient sans doute que le français avait vocation à disparaître de la carte de l'Amérique du Nord. Ils ne connaissaient pas les Québécois...» Aujourd'hui, je me permettrais de le paraphraser en reprenant également la triste formule de lord Durham : Si certains pensaient sans doute que les Québécois avaient vocation à être un peuple sans histoire et sans littérature, c'est qu'ils ne connaissaient pas Guy Rocher.

Merci, M. Rocher, et bon 100e anniversaire!

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la ministre. Et je cède maintenant la parole, pour son intervention, à Mme la députée de Mont-Royal—Outremont.

Mme Michelle Setlakwe

Mme Setlakwe : Merci, M. le Président. Je me sens vraiment très privilégiée de me lever aujourd'hui pour souligner l'engagement et la contribution inestimables de M. Guy Rocher envers l'éducation et la justice sociale, pour lesquelles il a profondément marqué le Québec.

M. Rocher est un universitaire engagé, professeur émérite et avec une expérience de près de 60 ans auprès de l'Université de Montréal. Il a également été un acteur important pour différents mandats gouvernementaux dans les dernières décennies, tous partis confondus, apportant ses réflexions sur des questions sociales, linguistiques, culturelles et éducatives. Son expertise et son dévouement auront été précieux dans l'élaboration de politiques publiques qui ont fait progresser le Québec.

Il a joué un rôle crucial dans la réforme éducative en participant à la commission Parent. Le leadership de M. Rocher a contribué notamment à l'adoption de la Loi sur l'instruction publique, en 1964, qui a complètement transformé et modernisé l'éducation, au Québec, autrefois sous la responsabilité de l'Église, offrant ainsi une meilleure égalité des chances.

Loin de se satisfaire de cette victoire, il fera de la défense d'un système d'éducation plus égalitaire son cheval de bataille. Grâce à sa participation à la création du réseau des cégeps et de celui de l'Université du Québec, toutes les régions du Québec ont pu faire un pas de géant dans le développement scientifique, social, économique et culturel, deux réseaux d'enseignement supérieur qui ont grandement contribué à bâtir le Québec moderne et qui font encore aujourd'hui notre grande fierté.

Depuis plus de 50 ans, sa contribution a permis à des milliers de Québécoises et de Québécois d'avoir accès à un enseignement de qualité, et ce, sur tout le territoire du Québec. Pas étonnant que Guy Rocher soit considéré comme le bâtisseur de l'enseignement supérieur. Son engagement profond a fait de ce grand intellectuel une figure unique et marquante de notre héritage collectif.

Permettez-moi de terminer en souhaitant à M. Rocher un bon 100e anniversaire. Continuez d'enrichir notre débat public avec toute la passion et la conviction qui vous habite. Comme vous l'avez dit récemment : «Mais avoir 100 ans ne m'empêche pas de me préoccuper du présent et de l'avenir du Québec et de la société autour de moi.» Ces mots nous inspirent tous. Merci, M. Rocher, pour votre immense contribution. Nous vous en sommes extrêmement reconnaissants.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, Mme la députée de Mont-Royal—Outremont. Et, pour la prochaine intervention, je reconnais M. le député de Jean-Lesage.

M. Sol Zanetti

M. Zanetti : Merci beaucoup, M. le Président. Guy Rocher aura participé, à titre d'acteur principal, à deux des plus importants projets de loi québécois du XXe siècle : la création du ministère de l'Éducation, demandé par la commission Parent, dont il était membre, et la loi 101, dont il a été un des rédacteurs. Par ces deux actions à elles seules, il en aura fait plus que bien des ministres. Mais Guy Rocher, c'est encore plus que ça. C'est un grand sociologue et un grand professeur qui aura vu défiler devant lui d'innombrables étudiantes et étudiants. Son *Introduction à la sociologie générale*, classique des sciences humaines, aura aidé à former plusieurs cohortes.

Et, par sa participation à la commission Parent, il est aussi à l'origine de la création des cégeps. Et, en tant qu'enseignant au niveau collégial, temporairement prêté à la politique, j'ai pu constater aux premières loges l'importance et l'originalité de cette institution unique au monde. Il n'y a pas grand pays qui offrent une formation générale de niveau universitaire, notamment en philosophie et en littérature, à ses étudiantes et étudiants des secteurs techniques. Il en découle une richesse culturelle que nous envient bien des gens à l'international, et cette richesse culturelle, accessible au plus grand nombre, contribue fortement à la vigueur de l'identité québécoise. Il faut donc la traiter avec soin.

Ma collègue la députée de Mercier me disait justement hier que son identité québécoise, à titre d'enfant de la loi 101 et d'enfant de l'école publique, elle le doit... elle le doit à des gens comme Guy Rocher. Et qu'une Québécoise d'origine palestinienne soit devenue une figure de proue de la défense de la langue française et de l'indépendance du Québec, ça donne confiance en l'avenir.

Permettez-moi de citer M. Rocher au sujet de l'éducation, je le cite : «Le grand objectif de la commission Parent, c'était l'égalité des chances pour toutes et tous en éducation. Tout le rapport se résume à cet objectif et à se donner les moyens d'en arriver là. Or, je constate que nous n'avons pas réussi parce que, progressivement, nous avons laissé se développer un système d'éducation à trois vitesses.» Je le cite encore : «Le réseau à trois vitesses est inacceptable, on est très loin de l'objectif d'égalité sociale qu'on s'était fixé.» Et de nouveau : «Je crois que ce serait le moment de faire [de nouveau] une [...] commission Parent.»

En espérant que cette sagesse inspirera nos actions à toutes et tous en cette Chambre. Et, au nom de Québec solidaire, je tiens à souhaiter un joyeux 100e anniversaire à M. Guy Rocher et à lui dire un immense merci pour sa contribution à la société québécoise.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le député de Jean-Lesage. Et, pour la prochaine intervention, je cède la parole à M. le chef du troisième groupe d'opposition.

M. Paul St-Pierre Plamondon

M. St-Pierre Plamondon : M. le Président, la pensée audacieuse, les plus grandes ambitions pour soi-même et pour son pays, l'engagement et le sens du devoir n'ont pas d'âge. Ces quatre qualités, M. Guy Rocher les a portées et les porte toujours au plus haut degré.

Il n'est pas du tout exagéré de dire que Guy Rocher a accompagné l'émancipation du Québec, des Québécoises et des Québécois. Il a été l'un des artisans de certaines des réformes les plus importantes de notre histoire récente, qu'on pense à la commission Parent, qui devait ouvrir à tous et à toutes les portes de l'université, les voies de la connaissance et du sens critique, qu'on pense à la fondation de l'UQAM, à laquelle il a participé, une oeuvre-phare pour la démocratisation du savoir et des études supérieures, qu'on pense également et surtout à la Charte de la langue française, qui est sans doute un des plus beaux legs que nous a laissés la Révolution tranquille, un héritage que nous défendons toujours avec la même énergie aujourd'hui, qu'on pense aussi à ses prises de position courageuses et avant-gardistes sur plein de sujets, dont la plus récente sur la nécessité d'étendre la Charte de la langue française aux cégeps, aux établissements collégiaux. Il n'y a que le Parti québécois qui défend cette idée-là.

Ce legs, cet héritage, c'est celui de Guy Rocher, le plus révolutionnaire de nos révolutionnaires tranquilles. Aux côtés de d'autres penseurs de sa génération, comme Fernand Dumont, par exemple, il aura tracé les contours de la nation québécoise moderne, le chemin vers l'égalité, vers la justice sociale et vers la pleine affirmation de notre différence, notre spécificité culturelle.

Nous pouvons dire que, dans ce dernier siècle, l'oeuvre de Guy Rocher, plus que celle de quiconque, a su donner un sens moderne à notre ancienne devise, *Notre langue, nos institutions et nos droits*, et de cela tout le Québec se souvient.

Le meilleur hommage que nous pouvons lui rendre, c'est de rester fidèle à ses engagements et à son enthousiasme.

Donc, c'est avec un immense honneur, à titre de chef du Parti québécois, que je peux lui rendre hommage aujourd'hui et que je peux lui souhaiter un excellent 100e anniversaire. Merci, M. Rocher.

Mise aux voix

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le chef du troisième groupe d'opposition. Est-ce que cette motion est adoptée? Adopté.

Maintenant, nous allons céder la parole à un membre de l'opposition officielle, et je reconnais M. le député de Pontiac.

• (11 h 10) •

M. Fortin : Merci. Merci, M. le Président. Je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de Verdun, le député de Matane-Matapédia et la députée de Vaudreuil :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse que le monde agricole québécois traverse actuellement une crise;

«Qu'elle déclare qu'il est nécessaire que le gouvernement du Québec prenne des actions additionnelles et accélère tous les travaux en cours afin d'appuyer les Québécoises et les Québécois qui oeuvrent dans le secteur agricole;

«Qu'enfin, elle demande au gouvernement caquiste d'accorder sans délai l'aide d'urgence requise par le secteur horticole, de procéder sans délai à une vaste réforme des programmes de La Financière agricole, de mettre en oeuvre la révision de l'assurance récolte à temps pour la prochaine saison et [enfin] d'augmenter le budget récurrent alloué aux travailleurs de rang.»

Merci, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion? M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Pas de consentement, M. le Président.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Alors, il n'y a pas de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

Nous en sommes maintenant à la rubrique Avis touchant les travaux des commissions. Et, avant de céder la parole au collègue, je vous demanderais, s'il vous plaît, à ceux et celles qui doivent quitter l'enceinte du salon bleu, de bien vouloir le faire en silence afin de... pour permettre la poursuite des travaux. Merci beaucoup de votre précieuse collaboration. Alors, M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Caire : Oui, M. le Président.

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Accès à l'information du portefeuille Conseil exécutif aujourd'hui, de 11 h 30 à 12 h 45, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet PME du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 14 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du portefeuille Agriculture, Pêcheries et Alimentation...

Des voix : ...

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Pardonnez-moi, M. le leader adjoint du gouvernement. J'ai demandé aux collègues un peu de respect, je ne l'ai pas. Alors, je vous demanderais, s'il vous plaît, ceux et celles qui doivent quitter le salon bleu, de le faire en silence. Puis je vais vous demander de poursuivre vos discussions à l'extérieur du salon bleu, il y a des travaux qui se poursuivent. Alors, je vous remercie beaucoup à l'avance. Je vous souhaite un excellent avant-midi.

M. le leader, veuillez poursuivre.

M. Caire : ... — oui, M. le Président — la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du portefeuille Agriculture, Pêcheries et Alimentation aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission de l'aménagement du territoire procédera à l'étude des crédits budgétaires 2025-2024 du volet Sports, loisirs et plein air du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 11 h 30 à 12 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de la santé et des services sociaux procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du projet du volet Services sociaux du portefeuille Santé et Services sociaux aujourd'hui, de 11 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 16 h 30, à la salle de l'Assemblée nationale;

La Commission de l'économie et du travail procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Économie sociale du portefeuille Économie, Innovation et Énergie aujourd'hui, de 14 h 45 à 15 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Lutte contre le racisme du portefeuille Conseil exécutif aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 h 15, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Conseil du trésor du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale aujourd'hui, de 12 h 45 à 15 h 45, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission de l'aménagement du territoire procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Capitale-Nationale du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale le mardi 23 avril, de 10 h 30 à 12 h 30, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Affaires autochtones du portefeuille Conseil exécutif le mardi 23 avril, de 9 h 30 à 11 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Lois professionnelles du portefeuille Conseil du trésor et Administration gouvernementale le mardi 23 avril, de 11 h 45 à 12 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de la culture de l'éducation procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du portefeuille Langue française le mardi 23 avril, de 12 h 15... pardon, de 10 h 15 à 12 h 30, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Finances du portefeuille Finances le mardi 23 avril, de 9 h 45 à 11 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Revenu Québec du portefeuille Finances le mardi 23 avril, de 11 h 45 à 12 h 15, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2024-2025 du volet Famille du portefeuille Famille le mardi 23 avril, de 9 h 30 à 12 heures, à la salle de l'Assemblée nationale. Voilà.

Le Vice-Président (M. Lévesque) : Merci beaucoup, M. le leader adjoint du gouvernement.

Et, pour ma part, je vous avise que la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail virtuelle le vendredi 19 avril 2024, à 8 heures, pour une durée de 30 minutes, afin d'organiser les travaux de la commission.

Est-ce qu'il y a consentement pour déroger à l'article 282 du règlement prévoyant que la période de l'étude de crédits... que, pendant la période de l'étude de crédits, aucune commission ne peut siéger le lundi et le vendredi afin de permettre à la commission de se réunir en séance de travail? Il y a consentement.

Alors, j'en suis à la rubrique Renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Ajournement

Alors, puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mardi 23 avril 2024, à 13 h 40. Bon retour dans vos circonscriptions respectives, chers collègues.

(Fin de la séance à 11 h 18)